

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 3 juillet 2020

**5<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2020-7-5-1

### Service instructeur

DEAA - direction europe, attractivité et  
aménagement

### Service consulté

## **POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL REPARTITION DES ENVELOPPES FINANCIERES POUR LA PROGRAMMATION 2020**

Résumé : La Politique de Développement Territorial permet au Département d'accompagner les projets structurants et plus locaux des territoires au service des haut-rhinois. 180 projets ont ainsi été soutenus au titre de la programmation 2019. Au vu des besoins déjà exprimés, du contexte issu de la crise sanitaire, l'Assemblée départementale a abondé l'enveloppe dédiée à cette politique de 4 M€ pour 2020. La Commission a rendu un avis favorable à la mise en place de cette enveloppe complémentaire. Il vous est désormais proposé de répartir cette enveloppe entre les 4 Territoires de Vie haut-rhinois.

### **I. Contexte**

Le Département du Haut-Rhin a souhaité amplifier son rôle d'acteur de proximité et apporter son soutien pour faire vivre la solidarité entre les personnes, renforcer l'attractivité ainsi que le dynamisme des territoires.

Dans ce cadre, l'Assemblée départementale, par délibération n° CD-2018-6-5-3 du 14 décembre 2018, a décidé la mise en place d'une Politique de Développement Territorial (PDT) et a arrêté son règlement et les autorisations de programme qui en découlent.

Celle-ci porte sur un soutien aux investissements au moyen de deux fonds, le Fonds d'Attractivité des Territoires et le Fonds de soutien aux Projets de Proximité dont les enveloppes financières sont réparties dans quatre Territoires de Vie.

L'enveloppe totale de cette politique pour les années 2019-2020 est de 12 M€, répartie comme suit:

Territoire de Vie	Enveloppe totale FAT	Enveloppe total FPP	Enveloppe globale PDT
Région Colmarienne	2 073 368 €	648 634 €	2 722 002 €
Thur Doller Vignoble Plaine du Rhin	1 966 646 €	836 066 €	2 802 712 €
Région Mulhousienne	3 221 666 €	549 180 €	3 770 846 €
Sundgau Trois Pays	1 738 320 €	966 120 €	2 704 440 €
Total	9 000 000 €	3 000 000 €	12 000 000 €

## II. Bilan de la programmation 2019

Suite à la première année de mise en œuvre de cette politique, la campagne 2019 a vu 195 projets être retenus pour un montant total de subventions prévisionnelles de 9 743 427 €, représentant plus de 68 M€ d'investissements.

180 projets ont été définitivement programmés au titre de la PDT 2019, représentant 8 913 946 € de subventions.

La plupart des projets abandonnés au titre de la programmation 2019 devrait être redéposée en 2020.

Les reliquats disponibles, par Territoire de Vie, au titre de la programmation 2020 sont les suivants :

Territoire de Vie	Reliquat enveloppe FAT	Reliquat enveloppe FPP	Reliquat global PDT
Région Colmarienne	168 426 €	342 890 €	511 316 €
Thur Doller Vignoble Plaine du Rhin	364 646 €	223 808 €	588 454 €
Région Mulhousienne	966 194 €	204 609 €	1 170 803 €
Sundgau Trois Pays	311 608 €	503 873 €	815 481 €
Total	1 810 874 €	1 275 180 €	3 086 054 €

## III. Abondement de l'enveloppe pour 2020

Au vu des dossiers déjà reçus par la collectivité, de la prolongation des délais de dépôt des dossiers fixée désormais au 14 août 2020, un abondement de 4 M€ de l'autorisation de programme restante de 3 086 054 € a été voté en DM1.

Ainsi, cette enveloppe complémentaire doit être affectée selon les mêmes modes de calculs ayant présidé à la répartition 2019 :

- Enveloppe FAT de 3 M€ (75 % du total), répartie au prorata par habitants des Territoires de Vie (base : dernier recensement INSEE population municipale 2017) ;
- Enveloppe FPP de 1 M€ (25 % du total), répartie comme suit : montant forfaitaire par Territoire de Vie (530 000 € / 4 soit 132 500 € par Territoire) ; avec ajout d'une part variable affectée en fonction du nombre de communes du territoire de vie concerné (470 000 € soit environ 1 284 € par commune).

Territoire de Vie	Population	Nombre de communes	Enveloppe totale FAT	Enveloppe total FPP	Enveloppe globale PDT
Région Colmarienne	174 970	65	687 028 €	215 970 €	902 998 €
Thur Doller Vignoble Plaine du Rhin	166 392	114	653 346 €	278 893 €	932 239 €
Région Mulhousienne	273 564	39	1 074 162 €	182 582 €	1 256 744 €
Sundgau Trois Pays	149 104	148	585 464 €	322 555 €	908 019 €
Total	764 030	366	3 000 000 €	1 000 000 €	4 000 000 €

#### Enveloppe totale disponible pour 2020 par Territoire de Vie

Le cumul du reliquat et de l'enveloppe complémentaire porte l'enveloppe totale disponible pour 2020 à 7 086 054 €, affectée comme suit :

Territoire de Vie	Enveloppe totale FAT	Enveloppe total FPP	Enveloppe globale PDT
Région Colmarienne	855 454 €	558 860 €	1 414 314 €
Thur Doller Vignoble Plaine du Rhin	1 017 992 €	502 701 €	1 520 693 €
Région Mulhousienne	2 040 356 €	387 191 €	2 427 547 €
Sundgau Trois Pays	897 072 €	826 428 €	1 723 500 €
Total	4 810 874 €	2 275 180 €	7 086 054 €

#### NB : fongibilité des fonds et enveloppes.

Conformément au règlement de la politique, la Commission thématique pourra proposer de modifier la répartition, au sein d'un même Territoire de Vie, du montant des deux enveloppes encore disponibles au titre des deux fonds, ou encore proposer d'autoriser la fongibilité de tout ou partie de l'une des enveloppes d'un Territoire de Vie vers un autre Territoire de Vie.

De telles décisions peuvent intervenir sans condition de délai.

En cas de mise en œuvre de cette faculté, la Commission permanente validera les nouvelles enveloppes qui en découlent.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la répartition, par Territoire de Vie, des enveloppes financières relatives à la Politique de Développement Territorial au titre de la programmation 2020, comme suit :
  - Enveloppe Fonds d'Attractivité des Territoires (FAT) : 4 810 874 € ;
  - Enveloppe Fonds de soutien aux Projets de Proximité (FPP), hors thématique spéciale urgence sanitaire « équipement en matériel médical et paramédical » qui fait l'objet d'un financement spécifique : 2 275 180 €.

<b>Territoire de Vie</b>	<b>Enveloppe PDT</b>	<b>Enveloppe FAT</b>	<b>Enveloppe FPP</b>
Région Colmarienne	1 414 314 €	855 454 €	558 860 €
Thur Doller Vignoble Plaine du Rhin	1 520 693 €	1 017 992 €	502 701 €
Région Mulhousienne	2 427 547 €	2 040 356 €	387 191 €
Sundgau Trois Pays	1 723 500 €	897 072 €	826 428 €
<b>Total pour 2020</b>	<b>7 086 054 €</b>	<b>4 810 874 €</b>	<b>2 275 180 €</b>

L'autorisation de programme pluriannuelle correspondante a été inscrite au budget départemental – AP 2019/F233/2842 – service budgétaire 006.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT